

COOPERATIVE VINICOLE "U.P.C.B."
23, rue des Zalioux 51190 LE MESNIL SUR OGER
Société coopérative agricole à capital variable
RCS Reims 780 397 428
Agrément n° 51.259

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
Le trois avril, à 18 heures,

Les membres de la Coopérative Vinicole "U.P.C.B." du MESNIL SUR OGER, Société Coopérative Agricole, convoqués par lettre individuelle contenant l'ordre du jour, ainsi que par insertion sous la rubrique "Annonces Légales" du journal "La Marne Agricole" en date du 14 mars 2025, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Coopérative.

EXTRAIT
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2024
Résolution votée conformément à la proposition

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice fait apparaître un **excédent de 65 206,90 euros** décide l'affectation suivante :

▶ Autres réserves : 65 206,90 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Adresse de l'entreprise 23 rue des Zalioux

51190 LE MESNIL S/OGER

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 78039742800027

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 31102024		N-1 31102023			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	801	AK	801				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN	102 180	AO		102 180		102 180	
	Constructions	AP	1 060 180	AQ	407 769	652 412		682 615	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	305 533	AS	255 074	50 459		54 159	
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 764	AU	3 764				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	1 400	CV		1 400		1 390	
	Créances rattachées à des participations	BB	1	BC		1		1	
	Autres titres immobilisés	BD	386	BE		386		386	
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	151	BI		151		151	
	TOTAL (II)	BJ	1 474 396	BK	667 408	806 988		840 881	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR	5 533	BS		5 533		5 846	
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	880 013	BY		880 013		1 050 095	
Autres créances (3)		BZ	107 015	CA		107 015		116 904	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	1 463	CC		1 463		1 463	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
	Disponibilités	CF	64 231	CG		64 231		154	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 802	CI		27 802		28 421	
	TOTAL (III)	CJ	1 086 056	CK		1 086 056		1 202 882	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 560 452	IA	667 408	1 893 044		2 043 763	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	152	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Cegid Quadra

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros

Désignation de l'entreprise : COOP UPCEB

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :12.591.....)	DA	14 054	14 054
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 054	14 054
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	44 188	44 188
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	588 748	440 374
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 207	148 374
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	726 251	661 044
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	332 277	406 775
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	462	462
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	41 676	42 450
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 161	67 688
	Dettes fiscales et sociales	DY	76 901	90 603
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	623 716	721 877
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	52 600	52 864
	TOTAL (IV)	EC	1 166 794	1 382 720
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 893 044	2 043 763
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	901 405	1 050 650
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		9 418

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC						
	Production vendue	{	biens*	FD	745 552	FE		FF	745 552	869 632		
				services*	FG	165 624	FH		FI	165 624	169 888	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	911 177		FK		FL	911 177	1 039 520			
	Production stockée*					FM	(312)	132				
	Production immobilisée*					FN						
	Subventions d'exploitation					FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 639	4 272				
	Autres produits (1) (11)					FQ	156	652				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	919 659	1 044 576			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS					
	Variation de stock (marchandises)*						FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	684 798	744 371			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	87 356	68 855			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	554	490			
	Salaires et traitements*						FY	16 336	20 339			
	Charges sociales (10)						FZ	3 815	4 662			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS	GA	42 966	42 401		
				- dotations aux provisions				GB				
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
				Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	9 361	4 212			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	845 186	885 328			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	74 473	159 248			
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	12	8			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3	1			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
	Total des produits financiers (V)						GP	14	8			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	9 280	10 882			
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	Total des charges financières (VI)						GU	9 280	10 882			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 266)	(10 874)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	65 207	148 374				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	919 674	1 044 584		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	854 467	896 210		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	65 207	148 374		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY				
		IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP				
		HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC				
		RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 639	4 272		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6				
		A8				
			A9			
			A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 893 044,49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 911 176,66 Euros et dégageant un bénéfice de 65 206,90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 à jour des différents règlements complémentaires et du règlement 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et leurs unions et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Réserves de propriété :

Les montants des stocks acquis avec une clause de réserve de propriété n'ont pu être déterminés.

Montant des indemnités versées aux administrateurs :

Montant sur exercice 2023/2024 : 3 537 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais non représentatifs d'une valeur vénale.

Apports des associés coopérateurs :

Montant sur exercice 2023/2024 : 661 597 euros.

Effectif moyen du personnel : 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	801		
Terrains	102 180		
Constructions sur sol propre	919 620		
Installations générales agencements aménagements des constructions	139 163		1 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	297 868		7 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 270		
TOTAL	1 463 101		9 062
Autres participations	1 391		11
Autres titres immobilisés	386		
Prêts, autres immobilisations financières	151		
TOTAL	1 927		11
TOTAL GENERAL	1 465 829		9 073

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			801	801
Terrains			102 180	102 180
Constructions sur sol propre			919 620	919 620
Installations générales agencements aménagements constr.			140 560	140 560
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			305 533	305 533
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		506	3 764	3 764
TOTAL		506	1 471 657	1 471 657
Autres participations			1 401	1 401
Autres titres immobilisés			386	386
Prêts, autres immobilisations financières			151	151
TOTAL			1 938	1 938
TOTAL GENERAL		506	1 474 396	1 474 396

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		801			801
Constructions sur sol propre		274 437	22 991		297 428
Installations générales agencements aménagements constr.		101 731	8 610		110 341
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		243 709	11 366		255 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 270		506	3 764
TOTAL		624 147	42 966	506	666 607
TOTAL GENERAL		624 948	42 966	506	667 408
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	22 991				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 610				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 366				
TOTAL	42 966				
TOTAL GENERAL	42 966				

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1	1	
Autres immobilisations financières	151	151	
Autres créances clients	880 013	880 013	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 831	19 831	
Groupe et associés	87 860	87 860	
Débiteurs divers	787	787	
Charges constatées d'avance	27 802	27 802	
TOTAL	1 016 444	1 016 444	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	208	208		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	332 070	66 680	265 389	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 161	39 161		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 788	11 788		
Taxe sur la valeur ajoutée	64 514	64 514		
Autres impôts taxes et assimilés	600	600		
Groupe et associés	462	462		
Autres dettes	623 716	623 716		
Produits constatés d'avance	52 600	52 600		
TOTAL	1 125 118	859 729	265 389	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 039			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
- ACTIONS OU PARTS SOCIALES	0.5000	28 107			28 107

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Evaluation des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations non décomposables continue d'être pratiqué sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée normale d'utilisation.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti à leur dernier coût de revient.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	758 835
Autres créances	18 056
Total	776 891

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- VENTES DE MOUTS A 5,5%	758 416
- CLTS AV & ACPT RECUS S/CDE	419
AUTRES CREANCES	
- ASS. COOP. PRODUITS NON FACTURES	18 056
Total	776 891

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 122
Dettes fiscales et sociales	3 483
Autres dettes	615 114
Total	635 926

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Détail des charges à payer

	Montant
INT COUR S/EMP AUP ETS CREDIT	
- INTERETS DES EMPRUNTS	208
FRS NON COOP FACT NON PARVEN	
- AUTRES HONORAIRES	4 360
- AUTRES HONORAIRES	6 690
- COTISATIONS PROFESSIONNELLES	125
- ACHATS PREST.SERVICE	5 000
- ELECTRICITE GAZ	480
- ASSURANCES VEHICULES	34
- ASSURANCES RESPONSABILITE	210
- ACHATS PREST.SERVICE	224
ORGANISMES SOCIAUX CH A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	2 883
AUTRES CHARGES A PAYER	
- TAXES FONCIERES	600
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	16 000
AUTRES DETTES	
- ASS. COOP. FACT. NON PARVENUES	595 853
- Régul CIVC V2023	3 261
Total	635 926

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 802
Total	27 802
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	52 600
Total	52 600

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	219		
- LOCATION DE MATERIEL	77		
- MAINTENANCE	60		
- TRANSF CHARGES EXPLOITATION	27 446		
Total	27 802		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PRESTATIONS SERVICE STOCKAGE	50 417		
- PRESTATION VINIFICATION 20%	2 184		
Total	52 600		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Liste par nature des frais accessoires d'achat

(PCG Art. 831-2/15)

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS
Coopérative vinicole à capital variable
Exercice clos le 31 octobre 2024

23, rue des Zalioux
51190 LE-MESNIL-SUR-OGER
780 397 428 R.C.S. Reims
Agrément n°51.259

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COOPÉRATIVE VINICOLE UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS

SIÈGE SOCIAL : 23, RUE DES ZALIEUX

51190 LE-MESNIL-SUR-OGER

780 397 428 R.C.S. REIMS

AGRÉMENT N° 51.259

COOPÉRATIVE VINICOLE
UNION DES
PRODUCTEURS DE
LA COTE DES
BLANCS

Rapport du
Commissaire aux
comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos
le 31 octobre 2024

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2024

À l'assemblée générale de la coopérative vinicole UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la coopérative vinicole UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la coopérative vinicole à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

AUDIMIS GRAND EST

PARC D'AFFAIRES REIMS-CHAMPIGNY - BÂTIMENT C - ALLÉE JEAN MARIE AMELIN - 51370 CHAMPIGNY
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EST

- 1 / 4 -

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative vinicole à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative vinicole ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

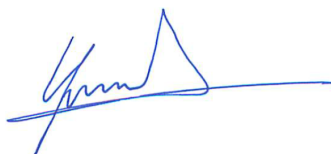
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative vinicole.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 26 mars 2025

Pour la S.A.S. AUDIMIS GRAND EST
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'N' followed by a horizontal line and a small upward stroke.

Nicolas CHOQUENET
Associé signataire

ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative vinicole à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 23 rue des Zalioux		51190 LE MESNIL S/OGER	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 8 0 3 9 7 4 2 8 0 0 0 2 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 1 1 0 2 0 2 4	
		N-1 13 1 1 0 2 0 2 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB			
Frais de développement * CX			
Concessions, brevets et droits similaires AF			
Fonds commercial (1) AH			
Autres immobilisations incorporelles AJ		801	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
Terrains AN		102 180	
Constructions AP		1 060 180	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		305 533	
Autres immobilisations corporelles AT		3 764	
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU		1 400	
Créances rattachées à des participations BB		1	
Autres titres immobilisés BD		386	
Prêts BF			
Autres immobilisations financières* BH		151	
TOTAL (II) BJ		1 474 396	
Matières premières, approvisionnements BL			
En cours de production de biens BN			
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR		5 533	
Marchandises BT			
Avances et acomptes versés sur commandes BV			
Clients et comptes rattachés (3)* BX		880 013	
Autres créances (3) BZ		107 015	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		1 463	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
Disponibilités CF		64 231	
Charges constatées d'avance (3)* CH		27 802	
TOTAL (III) CJ		1 086 056	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		2 560 452	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 152	
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :12...591.....)	DA	14 054	14 054
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 054	14 054
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	44 188	44 188
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	588 748	440 374
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 207	148 374
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	726 251	661 044
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	332 277	406 775
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	462	462
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	41 676	42 450
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 161	67 688
	Dettes fiscales et sociales	DY	76 901	90 603
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	623 716	721 877
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	52 600	52 864
	TOTAL (IV)	EC	1 166 794	1 382 720
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 893 044	2 043 763
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	901 405	1 050 650
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		9 418

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD	745 552	FE		FF	745 552	869 632	
		FG	165 624	FH		FI	165 624	169 888	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	911 177	FK		FL	911 177	1 039 520	
	Production stockée*					FM	(312)	132	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 639	4 272	
	Autres produits (1) (11)					FQ	156	652	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	919 659	1 044 576	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	684 798	744 371	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	87 356	68 855	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	554	490	
	Salaires et traitements*					FY	16 336	20 339	
	Charges sociales (10)					FZ	3 815	4 662	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* dont fonds de commerce - dotations aux provisions			HS		GA	42 966	42 401	
						GB			
						GC			
						GD			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*								
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								
	Autres charges (12)					GE	9 361	4 212	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	845 186	885 328	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	74 473	159 248	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	12	8	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						3	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								
	Différences positives de change								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	14	8	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 280	10 882	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	9 280	10 882	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 266)	(10 874)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	65 207	148 374	

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	919 674	1 044 584	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	854 467	896 210	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	65 207	148 374	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	8 639	4 272	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A3			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 893 044.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 911 176.66 Euros et dégageant un bénéfice de 65 206.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 à jour des différents règlements complémentaires et du règlement 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et leurs unions et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Réserves de propriété :

Les montants des stocks acquis avec une clause de réserve de propriété n'ont pu être déterminés.

Montant des indemnités versées aux administrateurs :

Montant sur exercice 2023/2024 : 3 537 euros.

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Participations et autres titres :
La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais non représentatifs d'une valeur vénale.

Apports des associés coopérateurs :
Montant sur exercice 2023/2024 : 661 597 euros.

Effectif moyen du personnel : 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	801		
TOTAL			
Terrains	102 180		
Constructions sur sol propre	919 620		
Installations générales agencements aménagements des constructions	139 163		1 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	297 868		7 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 270		
TOTAL	1 463 101		9 062
Autres participations	1 391		11
Autres titres immobilisés	386		
Prêts, autres immobilisations financières	151		
TOTAL	1 927		11
TOTAL GENERAL	1 465 829		9 073

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		801	801
Terrains			102 180	102 180
Constructions sur sol propre			919 620	919 620
Installations générales agencements aménagements constr.			140 560	140 560
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			305 533	305 533
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		506	3 764	3 764
	TOTAL	506	1 471 657	1 471 657
Autres participations			1 401	1 401
Autres titres immobilisés			386	386
Prêts, autres immobilisations financières			151	151
	TOTAL		1 938	1 938
	TOTAL GENERAL	506	1 474 396	1 474 396

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	801			801
Constructions sur sol propre		274 437	22 991		297 428
Installations générales agencements aménagements constr.		101 731	8 610		110 341
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		243 709	11 366		255 074
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 270		506	3 764
	TOTAL	624 147	42 966	506	666 607
	TOTAL GENERAL	624 948	42 966	506	667 408
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	22 991				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 610				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 366				
	TOTAL	42 966			
	TOTAL GENERAL	42 966			

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1	1	
Autres immobilisations financières	151	151	
Autres créances clients	880 013	880 013	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 831	19 831	
Groupe et associés	87 860	87 860	
Débiteurs divers	787	787	
Charges constatées d'avance	27 802	27 802	
TOTAL	1 016 444	1 016 444	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	208	208		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	332 070	66 680	265 389	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 161	39 161		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 788	11 788		
Taxe sur la valeur ajoutée	64 514	64 514		
Autres impôts taxes et assimilés	600	600		
Groupe et associés	462	462		
Autres dettes	623 716	623 716		
Produits constatés d'avance	52 600	52 600		
TOTAL	1 125 118	859 729	265 389	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 039			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
- ACTIONS OU PARTS SOCIALES	0.5000	28 107			28 107

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Evaluation des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations non décomposables continue d'être pratiqué sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée normale d'utilisation.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

**Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.**

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti à leur dernier coût de revient.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	758 835
Autres créances	18 056
Total	776 891

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- VENTES DE MOUTS A 5,5%	758 416
- CLTS AV & ACPT RECUS S/CDE	419
AUTRES CREANCES	
- ASS. COOP. PRODUITS NON FACTURES	18 056
Total	776 891

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 122
Dettes fiscales et sociales	3 483
Autres dettes	615 114
Total	635 926

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Détail des charges à payer

	Montant
INT COUR S/EMP AUP ETS CREDIT	
- INTERETS DES EMPRUNTS	208
FRS NON COOP FACT NON PARVEN	
- AUTRES HONORAIRES	4 360
- AUTRES HONORAIRES	6 690
- COTISATIONS PROFESSIONNELLES	125
- ACHATS PREST.SERVICE	5 000
- ELECTRICITE GAZ	480
- ASSURANCES VEHICULES	34
- ASSURANCES RESPONSABILITE	210
- ACHATS PREST.SERVICE	224
ORGANISMES SOCIAUX CH A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	2 883
AUTRES CHARGES A PAYER	
- TAXES FONCIERES	600
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	16 000
AUTRES DETTES	
- ASS. COOP. FACT. NON PARVENUES	595 853
- Régul CIVC V2023	3 261
Total	635 926

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 802
Total	27 802
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	52 600
Total	52 600

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	219		
- LOCATION DE MATERIEL	77		
- MAINTENANCE	60		
- TRANSF CHARGES EXPLOITATION	27 446		
Total	27 802		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PRESTATIONS SERVICE STOCKAGE	50 417		
- PRESTATION VINIFICATION 20%	2 184		
Total	52 600		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Liste par nature des frais accessoires d'achat**

(PCG Art. 831-2/15)

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Identité de la coopérative

Dénomination Sociale :

Coopérative Vinicole "Union des Producteurs de la Côte des Blancs"

Siège Social :

23 rue des Zalieux
51190 LE MESNIL S/OGER

Activités :

Collecte, pressurage, élaboration, conditionnement, ventes produits et sous produits

Numéros d'Identification :

N° RCS : REIMS 780 397 428

Siret : 780 397 428 00019

APE : 1102 B

Président :

Monsieur Laurent SOLOR

**Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.**